

GUIDE PARENTS



L'intégration en service
de garde d'un enfant ayant
des besoins particuliers



Table des matières

Contexte et objectifs de ce guide	5
--	---

ÉTAPE 1 - Réflexion sur l'intégration

Pourquoi choisir d'intégrer votre enfant en service de garde	11
Comprendre et définir l'intégration en service de garde	14
L'intégration en 3 volets	15

ÉTAPE 2 - Recherche d'un service de garde

Types de service de garde	21
Vos besoins	22
Rechercher un service de garde	23
La 1 ^{re} visite	24
Cochez oui, cochez non	26
Face au refus du service de garde, que faire et comment réagir ?	27

ÉTAPE 3 - Préparation de l'intégration

La rencontre entre les parents et l'éducatrice	29
La rencontre entre votre enfant et son éducatrice	29
L'allocation pour l'intégration des enfants handicapés	30
L'allocation au quotidien	33
Les stratégies	35
L'entrée progressive	41
La sensibilisation	42

ÉTAPE 4 - Collaborer au quotidien avec le service de garde

Quelques moments propices à la collaboration et à l'échange	46
Les attitudes qui jouent sur la qualité de votre collaboration avec le service de garde	48
Des attitudes gagnantes !!!	48
Les indices d'une intégration positive	50



- La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Office des personnes handicapées du Québec
- Recherche et rédaction : Isabelle Charbonneau
- En collaboration avec l'équipe de JMFGP :
Mélanie Cadieux
Anie Charbonneau
Nathalie Dubeau
Christine Duquette
Geneviève Laliberté
Maude Lalumière-Cloutier
Véronique Lizotte
- Comité consultatif : Ginette Bélisle, CPE Populaire St-Michel
Éric Gourde, ministère de la Famille
Aurélié Pouteau, parent
- Graphisme : Agence Minimal
- Illustrations : Jean-Paul Eid

Contexte et objectifs de ce guide



L'ORGANISME

J'me fais une place en garderie (JMFPG) est une ressource qui, depuis 1994, a favorisé l'intégration en service de garde de centaines d'enfants de l'île de Montréal et dont la mission est de :

Soutenir les familles vivant avec un enfant âgé de 0-5 ans ayant une déficience motrice, associée ou non à une autre déficience, dans leurs démarches d'intégration dans les services de garde accrédités par le gouvernement du Québec.

LE CONTEXTE

Le guide parents est l'aboutissement d'une étude de besoins menée en 2012-2013 par notre organisme, *J'me fais une place en garderie*.

Les résultats de cette étude confirment le besoin des parents d'avoir accès à un outil complet qui porte sur l'intégration des enfants à besoins particuliers en service de garde. Bref, un document qui comprend des réflexions, des astuces, des repères, des conseils, des trucs, des ressources et des témoignages.

LE BUT

Informer, outiller et accompagner les parents lors de l'intégration en service de garde de leur enfant qui présente des besoins particuliers.

Sensibiliser les parents à la collaboration et au partenariat avec l'éducatrice¹ de leur enfant et l'équipe (en général) du service de garde. Les parents sont les principaux et les premiers partenaires du service de garde et leur implication influence la réussite de l'intégration de leur enfant. Ce guide vise donc à informer ces derniers des attitudes qui sont appréciées du service de garde et qui, dans un même temps, aident à l'intégration de leur enfant.

¹ « L'usage du féminin a été privilégié afin d'alléger le texte. Il n'exclut aucunement les hommes, plus rares en petite enfance, mais si précieux ! »

LES OBJECTIFS

1

ACCESSIBILITÉ

Rendre accessible à tous les parents d'un enfant présentant des besoins particuliers un document de référence portant sur l'intégration en service de garde.

2

COLLABORATION

Éclairer les parents sur le rôle qu'ils peuvent jouer et sur les avantages de leur collaboration avec le service de garde.

3

ORIENTATION

Éclairer les parents sur le rôle du service de garde comparativement à celui du milieu de la réadaptation.

4

PARTICIPATION

Encourager la participation sociale de l'enfant aux activités courantes du service de garde : favoriser sa socialisation et son autonomie avant tout.

5

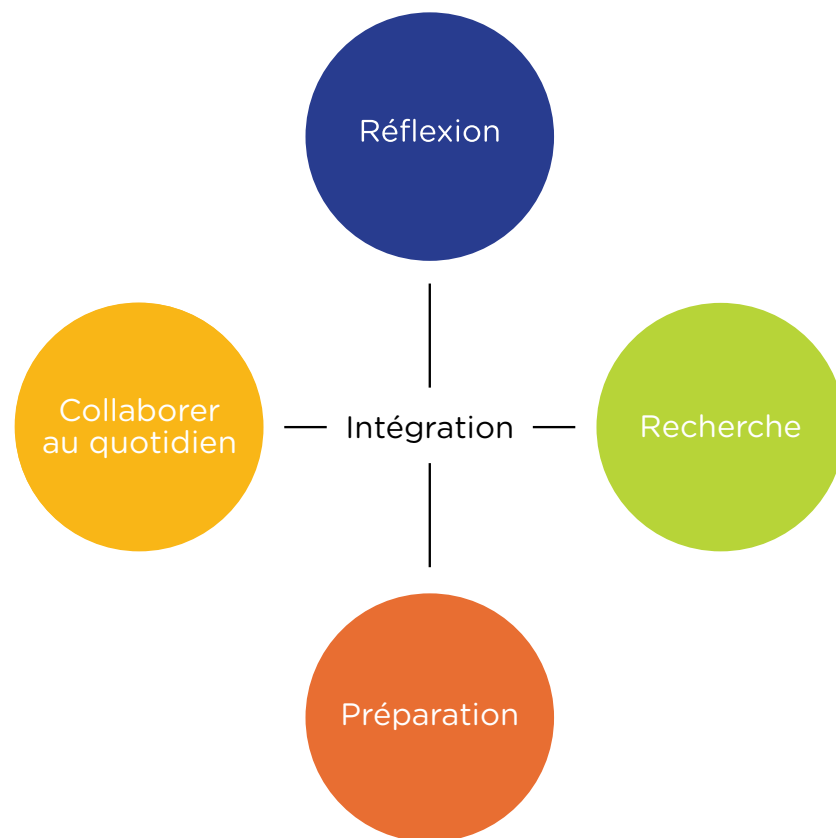
COMPLÉMENT

Munir les intervenantes de JMFPG d'un outil de travail qui est un complément au soutien qu'elles apportent aux parents.

CONCRÈTEMENT...

Nous proposons de penser et de concevoir l'intégration tels un processus, une démarche en 4 étapes, soit :

1. **RÉFLEXION** sur l'intégration
2. **RECHERCHE** d'un service de garde
3. **PRÉPARATION** de l'intégration
4. **COLLABORER** au quotidien avec le service de garde





L'intégration en service de garde de votre enfant qui présente des besoins particuliers, OUI, C'EST POSSIBLE ! Comme parent... vous avez un rôle essentiel à jouer à chacune de ces étapes !

Penser et réfléchir à l'intégration peut vous amener à chercher des réponses à certaines questions... dont voici des exemples :

- En quoi la vie au service de garde est-elle différente de la thérapie et de la vie à la maison ?
- Quels bénéfices mon enfant peut-il en tirer ?
- Sera-t-il accepté par les autres (adultes et enfants du service de garde) ?
- Est-ce que le milieu de vie du service de garde permet de répondre aux besoins particuliers de mon enfant ?
- Est-ce que le service de garde verra d'un bon œil mon implication ?
- Comment collaborer et communiquer avec le service de garde ?

Autant de questions auxquelles le présent guide tentera de répondre à travers les 4 étapes du processus d'intégration.



ÉTAPE 1

RÉFLEXION sur l'intégration

POURQUOI CHOISIR D'INTÉGRER VOTRE ENFANT EN SERVICE DE GARDE ?

LES CRAINTES

Des inquiétudes et des craintes peuvent accompagner votre réflexion :

- La peur que le service de garde refuse votre enfant.
- La peur de ne pas choisir le bon milieu pour votre enfant.
- La peur que votre enfant ne s'adapte pas au milieu et à la routine.
- La peur que votre enfant soit mis à l'écart, rejeté, jugé.
- La peur que votre enfant ne soit pas assez stimulé.
- La peur que votre enfant soit perçu comme une charge.



Sachez que ces craintes sont tout à fait normales et qu'elles tendent à disparaître au fil des étapes qui accompagnent l'intégration de votre enfant en service de garde : il est bien de se donner le temps d'apprivoiser la situation et de vivre l'intégration.

LES AVANTAGES DE L'INTÉGRATION

Les avantages sont parmi les raisons qui nous rassurent et qui nous persuadent de choisir l'intégration pour notre enfant. Ils sont nombreux et peuvent, pour la plupart, être des retombées positives convaincantes !

Ils peuvent être observés chez : l'enfant, ses parents, son éducatrice et finalement, ses amis.

Pour l'enfant ayant des besoins particuliers

- Il acquiert et développe des habiletés sociales.
- Il développe une plus grande autonomie affective du fait qu'il entre en relation avec des adultes autres que ses parents.
- Entouré de ses amis et n'ayant pas l'attention exclusive d'un seul adulte, il acquiert une plus grande autonomie (au repas, à l'habillage, lors des déplacements...).
- Entouré de ses pairs, il apprend par imitation et crée des liens d'amitié.
- Il améliore son développement global.
- Son estime de soi est valorisée et il constate qu'il est capable de faire des choses comme les autres.
- Il s'épanouit dans un nouveau milieu de vie.

Pour les autres enfants

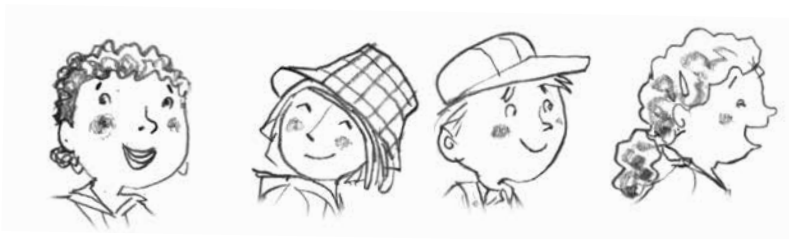
- Ils développent leur sensibilité à l'autre.
- Ils se responsabilisent en voyant aux besoins particuliers de l'enfant intégré.
- Ils acquièrent le respect et la tolérance par l'acceptation des différences.
- Ils observent des comportements de persévérance et de courage chez l'enfant ayant des besoins particuliers.
- Ils sont sensibilisés à l'importance de l'entraide.

Pour les parents de l'enfant

- Ils peuvent plus aisément concilier travail - famille - thérapies de l'enfant.
- Ils peuvent ainsi bénéficier d'un répit et d'un soutien.
- Ils ont l'occasion de rencontrer d'autres parents.
- Ils vivent la même expérience sociale que les autres parents du milieu de garde.
- S'ils le désirent, ils sont en mesure de poursuivre leurs occupations ou de retourner aux études, au travail, etc.
- Ils peuvent observer leur enfant dans un milieu de vie différent du milieu familial.
- Ils apprennent et développent des habitudes de communication et de collaboration avec de nouveaux partenaires.

Pour l'éducatrice et le personnel du milieu

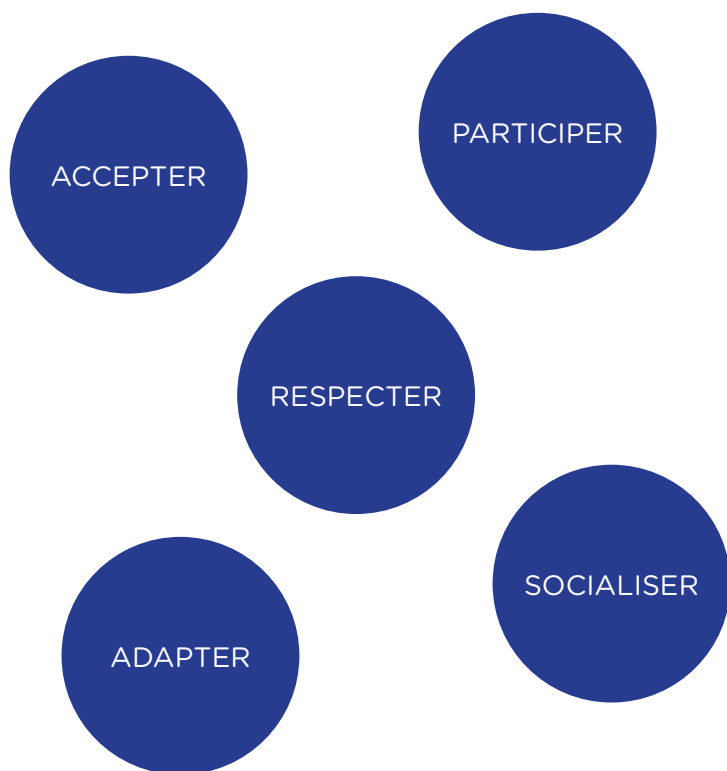
- Ils en tirent un défi professionnel.
- Ils acquièrent de nouvelles connaissances et une plus grande ouverture aux différences.
- Ils participent à une expérience enrichissante.
- Ils développent de nouvelles compétences et leur créativité.
- Ils apprécient la valeur du travail en équipe.
- Ils ajustent leurs attentes et leurs croyances quant à l'intégration.



COMPRENDRE ET DÉFINIR L'INTÉGRATION EN SERVICE DE GARDE

On parle d'intégration lorsque l'enfant est accepté tel qu'il est et que le milieu accorde une place à sa différence et à ses besoins en prévoyant les adaptations et le support nécessaires pour faciliter sa participation sociale et encourager son autonomie.^{2, 3}

EN QUELQUES MOTS, INTÉGRER C'EST...



² Bélanger, M. et Berger, P. 2006. Les approches adaptatives et inclusives visant l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, Drummondville, OPHQ.

³ Calva, V., Lavallée, C., Déziel Lusignan, J., Martin, J.-F., Massé, M.-C. et Richer, M. C. 1996. *Bon à quoi on joue ?* Guide d'intégration des enfants ayant une déficience intellectuelle en services de garde. Montréal, AMDI.

L'INTÉGRATION EN 3 VOLETS

1

Encourager et assurer
la participation
sociale de l'enfant
intégré

Explication

Permettre à l'enfant de jouer, de se faire des amis et de communiquer avec eux. Lui permettre aussi de participer aux mêmes activités que ses amis et d'avoir des responsabilités et des rôles qui le valorisent. Et, finalement, lui permettre de suivre les règles et les rituels du service de garde.

Exemple

Sophie présente une déficience motrice et se déplace avec l'aide d'une marchette. Cette semaine, Sophie est assignée à la tâche de remettre les assiettes, ustensiles et verres aux amis avant le dîner. Afin de l'aider à assumer cette responsabilité, un panier a été fixé à sa marchette et lui permet de transporter les couverts à remettre aux amis.

Sophie adore se déguiser. Un coin déguisement est aménagé dans le local et Sophie s'y rend régulièrement avec deux amis qui lui viennent en aide au besoin et, surtout, qui s'amusent avec elle à être pompier, cuisinier, lapin, magicien...



2

Participer au développement des habiletés spécifiques de l'enfant intégré

Explication

Tenir compte des besoins spécifiques de l'enfant en lui proposant des activités et des jeux qui lui permettent de développer ses habiletés. Prévoir les adaptations qui devront être apportées à l'environnement afin de favoriser des apprentissages chez l'enfant dans un contexte de groupe et en situation de jeux ou d'activités.



Exemple

Étienne est suivi en orthophonie car il présente un retard de langage. Intégré au service de garde, il est suggéré à son éducatrice de prévoir des stratégies et des activités qui vont encourager Étienne à s'exprimer verbalement. Sachant qu'Étienne adore les animaux, un bac de marionnettes animales est intégré au coin théâtre. Aussi, une activité autour des sons des animaux est prévue à l'horaire et des livres portant sur différentes espèces animales sont ajoutés au coin lecture.

3

Assurer la santé et la sécurité de l'enfant intégré en tenant compte de ses besoins spécifiques

Explication

Tenir compte des besoins spécifiques de l'enfant qui sont reliés à sa santé et à sa sécurité en prévoyant les adaptations, l'équipement et les aménagements nécessaires.



Exemple

Maya est nourrie par gavage (un tube est fixé à son estomac et lui permet de s'alimenter). Lors des repas, il est important d'asseoir Maya dans sa chaise de positionnement. Malgré le fait qu'elle ne puisse s'asseoir à la même table que ses amis, on a prévu un aménagement qui permet d'installer la chaise de Maya près des autres tout en supervisant son alimentation.

EN BREF...

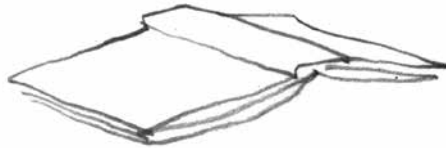
L'intégration en service de garde permet de profiter d'un environnement unique où la socialisation, le jeu et l'autonomie sont les priorités. Entouré de plusieurs amis, l'enfant intégré se retrouve au sein d'un milieu de vie qui le stimule et le valorise.



On tient compte de ses besoins particuliers en prévoyant les adaptations et en considérant les aménagements qui vont favoriser son développement et ses apprentissages.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Pour connaître et comprendre davantage le rôle et la mission des services de garde, nous vous invitons à consulter le [programme éducatif des services de garde éducatifs au Québec](#), Accueillir la petite enfance, disponible sur le site Internet du ministère de la Famille.



*« Pourquoi un service de garde régulier ?
À la suite de l'annonce du diagnostic de Sarah-Catherine, je me suis fait la promesse d'avoir une vie des plus normales (il faut dire que j'avais aussi un p'tit bonhomme de 2 ans de plus que Sarah, qu'il avait droit à une vie comme tout le monde). Sarah ne serait pas mise à l'écart de la société, elle aurait sa place. Le service de garde est, selon moi, une base, une mini société. Ce dont Sarah avait besoin, c'était des enfants autour d'elle, comme n'importe quel autre enfant. »*

Louise Desaulniers, maman de Sarah-Catherine





ÉTAPE 2

RECHERCHE d'un service de garde

L'attente d'une place peut être longue, la présente étape vise donc à vous fournir des informations qui peuvent orienter et faciliter vos recherches.

TYPES DE SERVICE DE GARDE

Il y a différents types de service de garde. Ils sont résumés ici un à un. Cependant, le site du ministère de la Famille gagne à être consulté pour vous éclairer au moment de faire votre choix.

Milieu familial

Les bureaux coordonnateurs (BC) de la garde en milieu familial coordonnent, dans un territoire délimité, les services de garde éducatifs offerts par les responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) qu'ils ont reconnues. Les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde en milieu familial sont subventionnées par le ministère et offrent, dans une résidence privée, des services de garde éducatifs.

Garderie subventionnée

Ces garderies sont des entreprises à but lucratif qui sont subventionnées par le Ministère et qui offrent des services de garde éducatifs dans leurs locaux (installations).

CPE

Les centres de la petite enfance sont des organismes à but non lucratif subventionnés par le Ministère. Ils offrent des services de garde éducatifs dans leurs locaux (installations) et sont administrés par un conseil d'administration composé d'une majorité de parents.

Garderie non-subventionnée

Ces garderies offrent des services de garde éducatifs pour un montant par jour donné (ex. : 35,00 \$ par jour). Elles ne sont pas subventionnées par le Ministère et ne peuvent donc pas recevoir l'allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé.⁴

⁴ L'allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé est détaillée aux pages 30 à 40.



Le service de garde en milieu familial peut être un choix avantageux pour différentes raisons telles que la proximité et la disponibilité des places, mais aussi pour l'environnement où la routine flexible et le petit nombre d'enfants peuvent faciliter l'adaptation de votre enfant.

VOS BESOINS

En ciblant vos besoins cela vous permet d'orienter vos recherches, par exemple...

- Préférez-vous un service de garde situé près de la maison, de votre milieu de travail ou bien sur votre trajet à parcourir ?
- Comptez-vous vous rendre au service de garde en voiture, en transport en commun, en transport adapté ou à pied ?
- Avez-vous besoin d'une garde à temps partiel (quels jours) ou à temps plein ?
- Portez attention aux heures habituelles d'ouverture afin qu'elles concordent avec vos besoins de garde. En général, les heures d'ouverture des services de garde varient entre 7 h et 18 h.

RECHERCHER UN SERVICE DE GARDE

Vous êtes à l'étape de cibler les services de garde qui correspondent à vos besoins et à vos préférences et d'inscrire votre enfant sur la liste d'attente de ces milieux.

Une étape obligatoire

Il est essentiel d'inscrire votre enfant au *Guichet unique d'accès à une place en service de garde reconnu du Québec*, La Place 0-5, au www.laplace0-5.com. Ce guichet vous donne accès à tous les services de garde reconnus de la province.

Il est important de vous créer un compte parent et d'ouvrir un dossier pour votre enfant. À l'aide de la carte interactive, vous pouvez ensuite inscrire votre enfant sur la liste des services de garde de votre choix. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter leur site et, pour toutes questions, vous pouvez communiquer directement avec eux.

Néanmoins, sachez que d'autres modes de recherche peuvent être complémentaires au guichet unique d'accès :

- Votre CSSS peut être une ressource utile tant pour cibler vos besoins que pour orienter vos recherches.
- Les parcs de votre quartier où, en matinée, vous pouvez aller à la rencontre des responsables de service de garde en milieu familial.
- Votre famille, vos amis ou des connaissances... sont des sources d'informations complémentaires pouvant vous aider à trouver une place disponible.



Il est bon de spécifier que votre enfant présente des besoins particuliers tout en parlant de ses forces et de ses intérêts. Les services de garde apprécient cette sincérité et, comme certains réservent des places à l'accueil d'enfants à besoins particuliers, cela peut avantager votre enfant.

LA 1^{RE} VISITE

C'est le moment de faire connaissance.

Le premier échange est souvent téléphonique, mais le but est de prévoir se rencontrer prochainement.

En préparation de la 1^{re} visite...

- Il peut être utile de dresser un portrait de votre enfant par écrit que vous pourrez remettre au service de garde.
- Le site du ministère de la Famille inclut une section intéressante qui porte sur le choix d'un service de garde et qui met à votre disposition des documents qui peuvent orienter vos échanges et vos observations au moment de votre visite.

Lors de la 1^{re} visite...

- C'est l'occasion de découvrir le milieu, et particulièrement les gens qui y travaillent, afin d'apprécier l'accueil, la gentillesse et l'écoute qu'ils vous accordent. Ces qualités humaines risquent d'influencer votre choix bien davantage que la localisation du milieu par exemple.
- De plus, bien que la qualité de l'accueil du service de garde importe beaucoup, elle n'écarte pas la possibilité qu'il vous exprime ses craintes et ses appréhensions. Elles sont normales, surtout qu'elles permettent d'identifier les défis probables qui mènent souvent à des solutions concrètes et profitables au moment de préparer l'intégration.

Parmi les inquiétudes, le personnel du service de garde peut par exemple :

- Appréhender les déplacements et les sorties à l'extérieur.
- Appréhender la réaction des autres parents.
- Appréhender la gestion de tout le groupe d'enfants et anticiper une surcharge de travail.
- S'interroger sur l'aménagement des aires de jeux et de déplacement.
- S'interroger sur le déroulement des activités et de la routine.
- Appréhender le contact avec l'enfant.
- Douter de ses connaissances et ses compétences pour répondre aux besoins de l'enfant intégré.
- ...

Face aux inquiétudes du service de garde :

- Profiter de l'occasion pour témoigner votre compréhension et votre écoute ainsi que pour communiquer votre intérêt à collaborer et à être un partenaire disponible, attentif et respectueux.
- Une façon de réduire les appréhensions du milieu est aussi de l'informer des thérapeutes ou autres intervenants qui s'impliquent auprès de vous et de votre enfant. Sachant qu'il sera aidé et conseillé par des partenaires du réseau, il sera rassuré.
- Si le milieu n'est pas au fait de l'allocation pour l'intégration des enfants handicapés, vous pouvez l'inviter à consulter le site Internet du ministère de la Famille.

COCHEZ OUI, COCHEZ NON

À l'issue de la rencontre ou de l'échange téléphonique, le service de garde rend sa décision : il accepte d'intégrer ou non votre enfant !

Oui

Les services de garde sont de plus en plus nombreux à concéder aux enfants qui présentent des besoins particuliers les mêmes droits qu'à ceux de tous les enfants. Ils en voient les avantages et saluent les valeurs de tolérance et d'entraide que l'intégration transmet à l'équipe, mais aussi aux autres enfants et à leurs parents.

Non

Il est possible que le milieu convoité refuse d'intégrer votre enfant... Les raisons qui motivent le refus d'intégrer un enfant peuvent être multiples. Elles peuvent mettre en cause les ressources humaines et matérielles ou bien l'environnement physique qui n'est pas adapté, mais aussi la position de l'équipe qui juge ne pas être prête à vivre un tel défi.

Comme **parent**... le choix du service de garde vous appartient tout autant. Suite à une visite ou à une conversation téléphonique, vous avez le droit de ne pas prendre la place qui vous est offerte et de poursuivre vos recherches.

FACE AU REFUS DU SERVICE DE GARDE, QUE FAIRE ET COMMENT RÉAGIR ?

Vous n'aurez possiblement d'autre choix que de respecter sa décision. Malgré tout, l'important est de leur avoir parlé :

- De votre enfant en termes de besoins, mais aussi de forces, d'intérêts et de capacités.
- De l'aide qui peut leur être fournie par le biais de l'implication des thérapeutes ou des autres intervenants et de l'allocation du ministère de la Famille prévue lors de l'intégration.
- De vos attentes qui respectent le rôle du service de garde et qui témoignent de votre souhait de voir votre enfant jouer entouré d'amis et être encouragé à participer aux activités en groupe.
- De la possibilité d'une intégration progressive pour laisser à tout le monde le temps d'apprivoiser l'intégration.
- De votre collaboration et de votre disponibilité.



Lors de vos recherches, le refus de certains services de garde est bien souvent inévitable. En persévérant, vous trouverez un milieu que vous aimez et qui, en retour, se sent prêt et motivé à accueillir votre enfant !



ÉTAPE 3

PRÉPARATION de l'intégration

LA RENCONTRE ENTRE LES PARENTS ET L'ÉDUCATRICE

Normalement prévue avant le début de l'intégration de votre enfant, il est possible qu'elle survienne un peu après. Le but est de prendre le temps de faire davantage connaissance et de parler de vos attentes et de vos inquiétudes respectives. Lors de cette rencontre, vous pouvez parler des besoins spécifiques de votre enfant et réfléchir ensemble aux adaptations, aux équipements et aux aménagements qui pourront faciliter son intégration.

LA RENCONTRE ENTRE VOTRE ENFANT ET SON ÉDUCATRICE

Une visite du service de garde en compagnie de votre enfant est conseillée. Votre enfant a alors la chance de se familiariser avec ce nouvel environnement et de créer un premier lien avec sa future éducatrice. Pour l'éducatrice, cette visite est l'occasion d'apprendre à connaître votre enfant au-delà du portrait que vous lui avez fait, de l'approcher et de créer un premier lien avec lui.



Il est difficile de tout prévoir, car, nécessairement, peu importe le temps et l'énergie consacrés à préparer l'intégration, c'est en temps réel que les besoins de l'enfant au service de garde seront connus et que des stratégies pourront vraiment être envisagées.

L'ALLOCATION POUR L'INTÉGRATION DES ENFANTS HANDICAPÉS

EN QUELQUES POINTS...

- Il s'agit d'une somme versée par le ministère de la Famille aux services de garde subventionnés qui accueillent un enfant handicapé.
- Elle comprend deux volets de financement :

A

ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENT

Il s'agit d'un montant fixe qui sert à couvrir les frais reliés à la gestion du dossier de l'enfant, à l'acquisition d'équipement et à l'aménagement des lieux.

B

FONCTIONNEMENT

Il s'agit d'un montant qui s'ajoute à l'allocation de base versée pour chaque enfant qui fréquente le service de garde. Les mesures mises en place grâce à ce soutien financier peuvent varier. Le service de garde peut, par exemple, prévoir une baisse du ratio enfants-éducatrice ou un ajout de personnel à des heures ou des moments ciblés.

- Pour y avoir droit, le service de garde doit compléter le dossier en remplissant les différents formulaires en collaboration avec les parents et les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux.

Pour connaître les détails de cette allocation, vous pouvez consulter le site Internet du Ministère, mais, brièvement, les différents formulaires sont :

Le rapport du professionnel :

Il vous sera remis afin que vous puissiez le transmettre aux intervenants du centre de réadaptation (ou autre établissement) qui suivent votre enfant. Il doit être rempli par un professionnel reconnu par le Ministère. Une fois complété, n'hésitez pas à en prendre connaissance.

Le plan d'intégration :

Il permet de dresser un portrait de votre enfant et d'identifier ses besoins particuliers. Il donne aussi des indices pour connaître les besoins du milieu en matière de ressources humaines, matérielles et pédagogiques en vue d'intégrer votre enfant à la routine du groupe. Il est profitable d'organiser une rencontre avec toutes les personnes concernées par l'intégration afin de remplir le document ensemble.

L'évaluation annuelle :

Ce document est l'équivalent du plan d'intégration à la différence qu'il est normalement complété chaque année. Il permet d'évaluer le parcours de votre enfant et de revoir les mesures mises en place. Par exemple, lors d'un changement de groupe, ce document peut aider à noter l'information concernant votre enfant et à la transmettre à la prochaine éducatrice.

La mesure exceptionnelle :

Il s'agit d'une allocation supplémentaire qui offre la possibilité au milieu de garde de faire appel à un soutien financier additionnel afin de couvrir les frais supplémentaires d'accompagnement et de soutien à l'enfant. Pour y avoir droit, le milieu de garde doit cependant démontrer que les besoins importants de l'enfant posent un obstacle majeur à son intégration aux activités et à la routine quotidienne.

Plutôt que de s'investir dans une réadaptation ou une stimulation individuelle quelconque auprès de votre enfant, le service de garde doit être complémentaire au réseau de la santé et des services sociaux et ce, même si ce dernier n'a pas encore pris en charge votre enfant. L'allocation lui permet de prévoir des adaptations qui vont aider à l'intégration de votre enfant et à sa contribution au sein d'un groupe d'amis.



Rappelons que cette allocation est versée par le Ministère dans le but de faciliter la participation de votre enfant aux activités et son intégration à la routine du groupe.



L'ALLOCATION POUR L'INTÉGRATION DES ENFANTS HANDICAPÉS AU QUOTIDIEN

L'allocation versée au service de garde qui intègre un enfant à besoins particuliers est prévue pour que votre enfant puisse participer aux activités, suivre la routine et socialiser avec les amis du groupe.

Parfois, le souci et la volonté du service de garde de soutenir l'enfant sur un aspect spécifique de son développement le conduisent à le retirer du groupe afin de lui prodiguer de la stimulation individuelle ou de la thérapie.

En effet, pour certains enfants qui ont de grandes difficultés à s'adapter à une vie de groupe, le service de garde pourrait décider de travailler en individuel ou en petit groupe avec des amis choisis. Cependant, ces interventions doivent être temporaires puisqu'elles ont pour but d'aider l'enfant à développer les habiletés nécessaires pour participer pleinement à la vie au service de garde.



Dans le respect de la mission des services de garde et de l'allocation qui leur est versée lors de l'intégration, il est important que les stratégies cherchent à inclure plutôt qu'à exclure l'enfant du groupe.

Les services de garde prennent la parole...

« Il a apporté tellement de bonheur et d'amour dans notre groupe. Grâce à lui, nous avons appris l'empathie, l'entraide, la compréhension, la différence, la coopération et j'en passe. On en ressort très grandit ! ».

« L'élément le plus marquant de l'intégration de cet enfant est au plan social. L'interaction avec les autres enfants. Sa joie de vivre, ses sourires et ses rires nous prouvent qu'elle est heureuse et joyeuse et veut apprendre et jouer avec les autres. »

« Elle réagit de mieux en mieux à la présence des autres enfants. Elle est plus détendue et à l'aise dans son environnement. On observe aussi un effet de l'intégration chez les autres enfants qui ont appris à interagir avec elle, à lui proposer des jouets, à lui faire des caresses et à la faire rire ! »

LES STRATÉGIES

En observant votre enfant et en allant chercher des suggestions auprès de vous et des intervenants du réseau, plusieurs stratégies peuvent être mises en place par le service de garde. Certaines sont rendues possibles grâce au soutien financier du Ministère, tandis que d'autres ne requièrent aucun financement, comme c'est le cas pour les activités et les interventions de l'éducatrice.

1

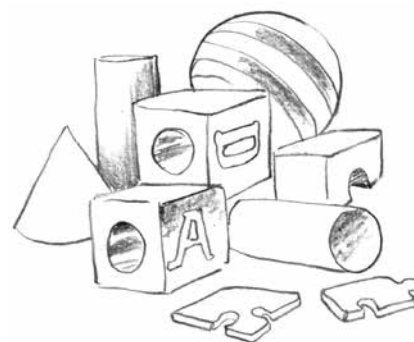
Achat d'équipement
ou de matériel de jeu
spécialisé ou non

Explication

Dans un premier temps, il est suggéré de parcourir les jeux et jouets qui se trouvent déjà dans le local ou dans le service de garde pour identifier ceux qui peuvent correspondre aux besoins particuliers de votre enfant et aux apprentissages souhaités.

Exemple

Antoine a 3 ans, il éprouve des difficultés à prendre les petits objets, sa motricité fine étant affectée. Quelques livres cartonnés ont été récupérés dans le local des poupons. De plus, des casse-têtes munis de grosses poignées et d'autres à gros morceaux ont été achetés pour aider la préhension d'Antoine. Or, cela n'a pas empêché ses amis de venir en aide à Antoine en tournant au besoin les pages des petits livres d'histoire qu'il feuillette ou bien en faisant les casse-têtes avec lui !



2

Accompagnement

Explication

L'allocation ne couvrant pas une accompagnatrice à temps complet, son ajout doit être prévu à des moments précis et limités dans le temps. Il est donc important que le service de garde identifie le ou les moments où les besoins de votre enfant limitent sa participation et son intégration. L'ajout d'une accompagnatrice doit miser sur la présence de votre enfant dans le groupe et non sur son retrait.

Exemple

Maxime est un petit garçon âgé de 4 ans qui présente un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Il est très actif et son attention est de courte durée. Lors des activités dirigées et des sorties extérieures du matin, l'éducatrice du groupe préfère avoir le soutien d'une personne supplémentaire afin de mieux superviser l'ensemble du groupe et venir en aide à ceux qui en ont besoin. Une accompagnatrice se joint donc à elle entre 9 h 30 et 11 h 30.



Quoiqu'une accompagnatrice puisse être présente à des moments spécifiques, l'éducatrice reste la première et la principale responsable du groupe et de votre enfant. Ensemble, elles forment une équipe qui participe au développement de votre enfant et qui contribue à son intégration.

3

Baisse du ratio éducatrice-enfants

Explication

Le service de garde peut préférer réduire de un le nombre d'enfants présents dans le groupe.

Exemple

Myriam présente une déficience visuelle, elle a 1 an et elle est intégrée au groupe des poupons. Le service de garde choisit de réduire la taille du groupe à 4 enfants plutôt qu'à 5 normalement prévus à cet âge. Elle considère que, de cette façon, il lui sera plus facile de répondre aux besoins de Myriam. Également, elle croit que le nombre moindre d'enfants permettra de réduire les sources de bruits et de mouvements qui sont des stimuli auxquels Myriam est très sensible.



4

Aménagement de l'environnement physique

Explication

Le local ou l'environnement du service de garde peut être aménagé différemment pour faciliter l'intégration de votre enfant.



Exemple

Adèle présente une déficience motrice et elle est intégrée au groupe des 4 ans. Étant donné qu'elle se déplace au moyen d'une chaise adaptée, le local a été réaménagé pour réduire les obstacles. Par exemple, la table à dîner qui était située près de l'entrée du local a été déplacée près d'un mur de sorte qu'Adèle puisse entrer et sortir librement. Aussi, les coins de jeux ont été divisés pour permettre à Adèle d'avoir l'espace suffisant pour y jouer avec sa chaise adaptée lorsque cela est nécessaire. Sinon, un banc ou un coussin lui permette de bien se positionner et de jouer à sa guise.

5

Activités de jeu planifiées

Explication

Les besoins spécifiques de votre enfant et les apprentissages souhaités peuvent donner des idées d'activités à faire en groupe où tout le monde en bénéficie.



Exemple

Maélie présente une déficience intellectuelle associée à de multiples défenses sensorielles. L'ergothérapeute suggère à l'éducatrice de prévoir des activités qui vont encourager Maélie à toucher différentes textures. Les activités bricolage permettent d'introduire de nombreuses textures, telles que de la peinture aux doigts, les papiers texturés, la ouate, les plumes, etc. L'éducatrice prévoit également une activité avec de la poudre de jello mélangée à une petite quantité d'eau, ce qui permet à Maélie de toucher une texture granuleuse et même de la porter à sa bouche !!!

6

Interventions de l'éducatrice

Explication

L'éducatrice peut adapter ses façons d'interagir, de communiquer et d'intervenir auprès de votre enfant ce qui peut grandement faciliter son intégration.

Exemple

Jeanne est âgée de 4 ans et présente un retard de langage et de compréhension. Il est donc parfois difficile pour Jeanne de comprendre et de répondre aux nombreuses consignes de l'éducatrice. Pour l'aider, cette dernière parle lentement aux amis, s'assure de donner une consigne à la fois et, au besoin, demande à un ami d'accompagner Jeanne... tout en lui précisant de ne pas accomplir la tâche à sa place ! Lorsqu'elle s'adresse à Jeanne ou au groupe, l'éducatrice utilise aussi des phrases courtes et simples en plus de bien articuler.



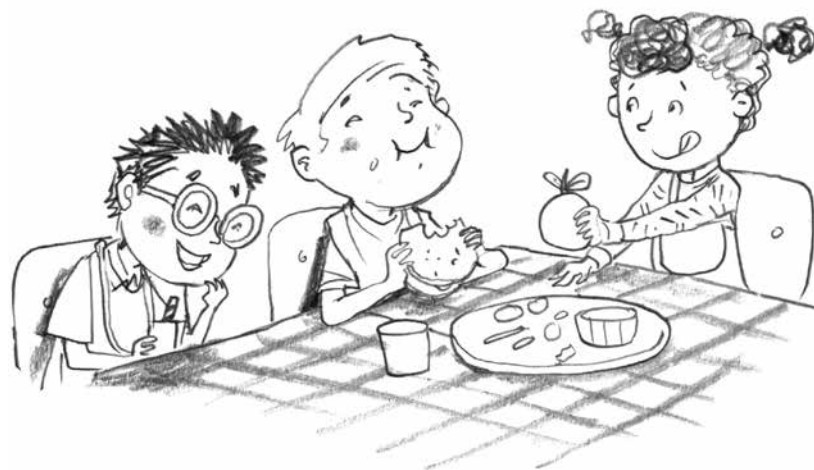
L'ENTRÉE PROGRESSIVE

Si cela est possible, une entrée progressive peut être profitable pour votre enfant de même que pour le service de garde. Pendant une période donnée, votre enfant est présent au service de garde quelques heures pour éventuellement atteindre une journée complète de fréquentation.

Graduellement, votre enfant apprivoise son nouveau milieu, la routine, les amis et les éducatrices. L'adaptation est aussi vraie pour les éducatrices qui prennent le temps de connaître votre enfant et de trouver les moyens qui seront appropriés à son intégration.



En même temps, vous pouvez en profiter pour faire concorder la routine et les consignes de la maison avec celles du service de garde, de sorte que votre enfant ait des repères et un rythme similaires dans les deux milieux.



LA SENSIBILISATION

De l'ensemble des membres du personnel du service de garde

L'intégration n'est pas le défi d'une seule personne. L'éducatrice de votre enfant peut entreprendre ce défi que si ses collègues sont à ses côtés pour la soutenir. Dans le cours des activités et de la routine du service de garde, il importe que l'éducatrice soit assurée de la disponibilité et de la motivation de ses collègues à venir lui prêter main-forte et à s'investir auprès de l'enfant. De même, tôt ou tard, votre enfant changera de groupe et une nouvelle éducatrice sera appelée à être la personne clé auprès de lui.

VOTRE RÔLE...

Il est judicieux de vous assurer que l'information communiquée à l'éducatrice de votre enfant est aussi connue de l'ensemble de l'équipe. En donnant votre accord à la transmission et à l'échange d'information, vous encouragez le service de garde, et particulièrement la direction dans le cas d'une installation, à impliquer l'ensemble de l'équipe auprès de votre enfant. Par la même occasion, au besoin, vous pouvez communiquer votre disponibilité et votre ouverture à répondre aux questions de l'ensemble des membres de l'équipe.



Dans la cour, lors des arrivées et des départs, lorsque l'éducatrice de votre enfant se fait remplacer ou au moment des rotations... voilà autant d'occasions pour les membres de l'équipe d'apprendre à connaître votre enfant et de s'investir auprès de lui.

Les amis du groupe et leurs parents

Le service de garde qui se prépare à intégrer votre enfant devrait parler ouvertement de son arrivée prochaine, de ses particularités. Mais il doit surtout souligner combien il accorde de l'importance à l'intégration et à l'égalité des chances d'où son choix d'accueillir un enfant à besoins particuliers.

VOTRE RÔLE...

Lors des arrivées et des départs entre autres, il est fort probable que vous ayez à rencontrer et à échanger avec les parents de la garderie et plus spécifiquement, avec ceux dont l'enfant se trouve dans le même groupe que le vôtre. Les questions posées seront pour vous l'occasion de parler de votre enfant, de ses besoins, mais aussi des changements bénéfiques que l'intégration apportent à votre quotidien (ex. : retour au travail, briser l'isolement, répit...).





ÉTAPE 4

.....
COLLABORER
au quotidien
avec le service
de garde

CONCRÈTEMENT...

Comment être un bon partenaire du service de garde ?

Des moyens de communication sont probablement déjà mis en place au service de garde tels que :

- Journal de bord
- Agenda
- Tableau de bord affiché à l'entrée du local
- Babillard à l'entrée du service de garde
- Évaluation bilan de votre enfant au service de garde



Ceci dit, peu importe les moyens de communication disponibles, aucun ne peut remplacer la rencontre et l'échange. Donc, lors de l'intégration de votre enfant, vaut mieux prendre le temps de parler au personnel plutôt que de s'en tenir à lire l'agenda ou le journal de bord, par exemple.



QUELQUES MOMENTS PROPICES À LA COLLABORATION ET À L'ÉCHANGE

Lors de l'arrivée et du départ du service de garde

Ce sont des moments propices au dialogue, pourvu que son éducatrice soit présente et surtout, disponible. Si jamais vos horaires ne concordent pas, il est bon de synchroniser à l'occasion vos visites ou de prévoir un rendez-vous téléphonique.

De cette façon, vous entretenez le lien avec l'éducatrice de votre enfant et vous avez la possibilité de communiquer directement avec elle.

Vous pouvez alors échanger des informations et des observations concernant votre enfant comme par exemple un changement au niveau de son comportement, de ses habitudes de sommeil, de son alimentation ou des suivis en thérapie.

Lors d'une rencontre prévue pour échanger plus longuement sur l'intégration de votre enfant

Au début de l'intégration et par la suite, occasionnellement, il est utile de rencontrer l'éducatrice afin de faire le point ou de discuter d'une situation particulière vécue au service de garde. En fait, cette rencontre permet de parler des besoins de votre enfant, d'identifier des objectifs prioritaires et spécifiques au service de garde et, finalement, de fixer des stratégies qui permettront de les atteindre.

Lors de sorties ou autres activités du service de garde

Au début de l'intégration de même qu'à tout autre moment, vous pouvez proposer votre soutien au service de garde. Par exemple, les sorties à l'extérieur ou les activités spéciales qui se tiennent au service de garde peuvent être des occasions de vous impliquer, car en profitant de cette proximité, vous pouvez observer votre enfant tout en échangeant avec son éducatrice.

Lors d'une séance de thérapie ou de la rencontre concernant le plan de services du centre de réadaptation ou encore de la visite d'une thérapeute au service de garde

Au moment de compléter le dossier de votre enfant avec le service de garde, n'hésitez pas à transmettre les informations nécessaires permettant d'entrer en contact avec les divers thérapeutes ou intervenants impliqués auprès de votre enfant.

Quoique les échanges téléphoniques soient rapides et facilement accessibles, la visite du service de garde par un ou plusieurs thérapeutes est souvent appréciée, et même recommandée. C'est l'occasion pour tout le monde de faire connaissance, et plus spécifiquement, de poser des questions, de parler de stratégies et de moyens concrets adaptés aux besoins spécifiques de votre enfant en service de garde.

Normalement, le centre de réadaptation prévoit une rencontre annuelle afin d'établir un plan d'intervention. Étant donné que cette rencontre réunit tous les acteurs concernés par les besoins particuliers de votre enfant, vous pouvez convier l'éducatrice du service de garde à y participer.

Le rôle des thérapeutes auprès du service de garde

Les thérapeutes aident le service de garde à comprendre les besoins particuliers de votre enfant. Aussi, les conseils et les suggestions qu'ils présentent au service de garde doivent tenir compte de l'environnement, du rôle et de l'approche spécifiques à ce milieu.

La stimulation fournie à votre enfant en thérapie ne doit pas être reproduite telle quelle par le service de garde.

Des objectifs similaires peuvent être visés, à la différence que les moyens sont choisis en considération d'une vie en groupe.

LES ATTITUDES QUI JOUENT SUR LA QUALITÉ DE VOTRE COLLABORATION AVEC LE SERVICE DE GARDE

La qualité de la collaboration avec le service de garde et plus particulièrement avec l'éducatrice de votre enfant est un facteur de réussite de l'intégration.

Meilleure est votre entente et la qualité de vos échanges, meilleures sont les chances pour votre enfant et pour toutes les personnes concernées de vivre une intégration harmonieuse, enrichissante et positive. Vous, comme l'éducatrice de votre enfant, avez des connaissances, des capacités et des idées que vous avez avantage à mettre en commun. Pour cela, il est nécessaire d'établir une communication soutenue et efficace où chacun a la possibilité de s'exprimer et d'être entendu.

DES ATTITUDES GAGNANTES !!!

LE RESPECT

Respecter le rôle et les responsabilités du service de garde en reconnaissant qu'il peut répondre aux besoins de votre enfant à travers les activités et la routine du groupe. Respecter qu'il puisse mettre en place des stratégies différentes des vôtres et des thérapeutes. Quoique différentes, elles sont complémentaires !

LA RECONNAISSANCE

Reconnaître que le service de garde privilégie une approche, des activités et des interventions qui valorisent la socialisation, l'apprentissage par le jeu et l'autonomie. Reconnaître que le service de garde est un milieu stimulant qui soutient le développement de l'enfant sur tous les plans : affectif, social, cognitif, moteur, langagier, etc. Finalement, reconnaître, c'est surtout valoriser... valoriser les compétences et l'engagement du service de garde et de l'éducatrice de votre enfant.

LA TOLÉRANCE

Tolérer que le service de garde puisse mettre un certain temps à apprivoiser votre enfant. Il n'y a pas de recette à l'intégration. Une période de temps est souvent nécessaire pour apprendre à connaître votre enfant et à identifier ses besoins au quotidien.

Donner du temps au service de garde, c'est aussi lui permettre d'apprivoiser ses craintes, ses peurs et ses appréhensions... c'est être patient.

L'ÉCOUTE

Écouter le service de garde en prêtant une oreille attentive aux questions qu'il se pose, aux idées qu'il propose et au support qu'il aime recevoir tout en étant capable de lui soumettre vos conseils et vos questions ou bien de lui parler de vos préoccupations ou de vos attentes. Écouter en étant disponible et ouvert à l'échange et au partage.



Finalement, il y a plus d'une façon de s'impliquer et de se rendre disponible auprès du service de garde. Or, en plus de la fréquence, du moment ou du lieu de vos échanges et rencontres, le respect, la reconnaissance, la tolérance et l'écoute sont des attitudes qui vont grandement influencer la qualité de votre partenariat avec le service de garde.

LES INDICES D'UNE INTÉGRATION POSITIVE

Dans les moments difficiles, ne vous découragez pas. L'intégration est un processus continu, vivant et dynamique qui demande des ajustements et dont les défis ou les difficultés rencontrés stimulent souvent la recherche de solutions.

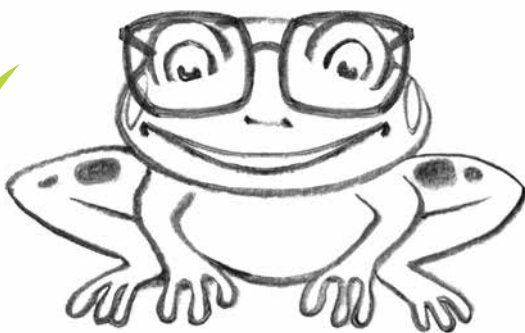
Malgré des défis souvent incontournables, voici des observations pouvant indiquer que l'intégration de votre enfant est positive !

- Après quelques semaines, votre enfant est souriant et heureux de se rendre au service de garde.
- Votre enfant est attiré par les autres enfants, il les approche, joue et interagit avec eux, et même, crée des liens d'amitié.
- Les enfants du groupe approchent votre enfant et interagissent avec lui en plus de lui venir en aide au besoin.
- Votre enfant est intégré aux activités du groupe, il y participe malgré ses limitations ou ses besoins particuliers.
- Votre enfant semble attaché à son éducatrice et trouver du réconfort et du plaisir en sa compagnie.
- Votre enfant acquiert de nouvelles habiletés que vous êtes même en mesure d'observer à la maison.
- Une bonne collaboration et une communication régulière semblent établies entre vous et l'éducatrice de votre enfant.
- Vous êtes en confiance !!!
- Les thérapeutes du centre de réadaptation s'impliquent auprès du service de garde en lui fournissant des stratégies et des conseils qui facilitent la compréhension des besoins particuliers de votre enfant, mais surtout, qui rendent possible la participation de votre enfant aux activités et à la routine de son groupe.



Retenez que la façon dont votre enfant participe aux activités vaut bien plus que le résultat ou la réussite de l'activité comme telle. Malgré ses limitations, il bénéficie grandement de la présence des camarades et de la stimulation globale offerte au service de garde.





L'intégration en service de garde de mon enfant nous a apporté... « *La confiance : la confiance que mon enfant peut se débrouiller sans sa famille (à sa mesure) et qu'il a sa place dans la vie sociale. Et aussi, la possibilité pour notre famille de vivre « normalement » sans que le handicap soit un fardeau quotidien. Merci !* »

(Isabelle, maman de Erwan)



J'me fais une place en garderie

www.inclusion servicede garde.com